

DANNFELT (*Juhlin-Julius-Matto*), Officier de la Force publique (Gefle, Suède, 25.12.1859-Isangila, 16.6.1897). Fils de Carl et de Schröder, Hedda.

A l'âge de seize ans, il s'engage dans l'armée suédoise comme aspirant-officier. Après trois ans de service à la troupe, il entre à l'Académie de Guerre de Stockholm et, le 20 octobre 1880, il est nommé sous-lieutenant dans un régiment d'artillerie. Le 1^{er} juin 1882, il est promu lieutenant au régiment de la Scanie du Sud.

C'est le 1^{er} novembre 1883 qu'il s'engage au service de l'Association Internationale du Congo, en qualité d'adjoint. Embarqué à bord du *Corisco* le 14 novembre 1883, il est à Vivi le 2 janvier 1884 et se dirige vers le Stanley-Pool, pour rejoindre la station de Manyanga dont le commandement lui a été confié. L'un des premiers officiers suédois occupant un poste de chef de station dans le territoire de l'Association Internationale, il arrive à Manyanga le 19 février. En juillet, l'occasion lui est donnée de secourir un officier français qui se trouvait en difficulté. Il accueille dans sa station le lieutenant Dolisie, qui, arrivant de Loango avec un détachement de vingt soldats algériens et vingt-cinq indigènes, conduisait au Stanley-Pool un ravitaillement important destiné à la mission conduite par de Brazza. Dolisie, contrarié par la désertion en masse de ses porteurs, avait dû abandonner plus de deux cents charges près de M'Pambo. Dannfelt lui vient en aide dans toute la mesure de ses moyens et lui permet de mener à bien sa mission.

En novembre de cette même année 1884, il tombe malade et doit rentrer en Europe. Mais le 1^{er} mars 1885, il est de nouveau à bord du *Corisco*, qui se dirige vers la côte centrale africaine. Ayant repris ses fonctions de chef de station à Manyanga, il devait, après la proclamation de l'État Indépendant du Congo, le 1^{er} juillet 1885, jouer un rôle important dans l'épineuse question de la délimitation des frontières entre le nouvel État et la France. A la suite de la Conférence de Berlin, la neutralité de l'État Indépendant avait été reconnue dans le bassin conventionnel du Congo, dont certaines limites restaient à déterminer, notamment aux environs de Manyanga. Des commissaires spéciaux furent désignés pour procéder à cette détermination : le commandant Rouvier et le docteur Ballay pour la République française, le lieutenant Dannfelt et G. Le Marinel pour l'E.I.C. La Commission termina le 22 novembre 1885 ses travaux, qui aboutissaient à la signature d'un protocole fixant la ligne de démarcation depuis la rive du fleuve Congo en amont de Manyanga à la crête de partage des eaux Niadi-Kwilu-Congo. La signature de Dannfelt était apposée sur la convention au nom de l'État Indépendant.

Le 21 mai 1886, Dannfelt est désigné pour remplir les fonctions de commissaire de district à Lukungu, qui était devenu, avec Manyanga, un centre important de recrutement de porteurs pour la route du Stanley Pool. Il déploie dans l'exercice de ses nouvelles fonctions un zèle et un tact remarquables. Aussi, dès le début de l'année suivante, est-il nommé chef de la ligne Vivi-Manyanga, qu'il réorganise complètement. À partir du mois d'août 1887, il est appelé à prendre part aux travaux d'études entamés en vue de la construction du chemin

de fer du Bas-Congo. La Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie s'étant efforcée d'obtenir son concours, il quitte Matadi le 3 mai 1888 avec la brigade d'études tachéométriques de Cambier, Charmanne et Vauthier. C'est lui qui dirige la caravane de la brigade. Grâce à sa connaissance des mœurs et du langage des indigènes, il réussit là où d'autres auraient couru au-devant d'un échec. Ses démarches et sa diplomatie lui font gagner la sympathie des populations, et l'accueil qui lui est réservé est tellement enthousiaste que sa marche s'en trouve parfois retardée. Sa mission terminée, il est nommé commissaire de district et remplace Cranshoff à la tête du district de Matadi. Le 19 mars 1890, il quitte l'Afrique, où il a effectué un séjour ininterrompu de cinq années, pour aller passer, dans son pays, quelques mois de repos largement mérités. La renommée l'a déjà précédé en Suède, et ses camarades de régiment, voulant lui témoigner leur admiration pour les services qu'il a rendus au Congo, lui offrent un sabre d'honneur.

Un décret du Roi-Souverain, en date du 15 août 1890, le nomme capitaine-commandant de la Force publique et, trois jours plus tard, Dannfelt entreprend son troisième voyage vers les tropiques. Il passe la première partie de ce troisième terme dans le Kwango oriental et revient ensuite à Bulu, qu'il quitte en mars 1893 pour rentrer en Europe le 17 avril, à bord d'une malle portugaise. Au mois d'octobre de la même année, il repart déjà pour le Congo, où le Gouvernement fait encore appel à lui pour réorganiser, dans les districts de Matadi et des Cataractes, le service de recrutement des porteurs. Il prolonge de nouveau son terme au delà de la limite normale, mais une violente crise de fièvre hématurique le surprend en plein effort, à Isangila, et l'emporte en quelques jours.

Officier d'un rare mérite, organisateur de premier ordre, Dannfelt a fait preuve, au cours de toute sa carrière en Afrique, d'une abnégation et d'une énergie exceptionnelles. Les services qu'il a rendus à l'État au point de vue des transports et du recrutement de porteurs sont immenses. On pourra s'en faire une idée en songeant à la tâche difficile et ingrate qu'impliquait le fonctionnement de ce service : déplacements continuels dans les villages indigènes, tact et diplomatie à déployer, palabres à entamer avec les chefs pour enlever leur accord et décider leurs sujets à se soumettre à la dure corvée. Que l'on sache aussi que, vers l'année 1895, à l'époque de la construction du chemin de fer, le nombre de charges à transporter, rien que pour les besoins du Gouvernement, s'élevait à plus de cent mille par an.

Dannfelt a écrit sur les populations du Bas-Congo, qu'il connaissait à fond, quelques notes que le « Mouvement géographique » a publiées en 1888 et 1890. Il avait reçu l'Étoile de Service en 1889 et une quatrième raie lui avait été attribuée le 30 décembre 1896; il était également titulaire de la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion.

3 août 1949.
A. Lacroix.

Mouvement géographique, 1884, pp. 35c, 61c; 1885, p. 14b; 1886, pp. 15b, 36a; 1888, p. 100b; 1889, p. 50c; 1890, pp. 36a, 78a. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Oh Rozex, Bruxelles, 1894, pp. 346, 624, 634. — Masoin, *Histoire de l'E.I.C.*, Namur, 1913, 2 vol., I, p. 358. — Liebrecht, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Bruxelles, 1922, p. 189. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Ouyers, Bruxelles, 1947, p. 135. — *Archives Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*.